

Delémont, le 22 mars 2021

Communiqué de presse

Statistique policière de la criminalité 2020

Les infractions au code pénal en légère augmentation, les violences conjugales en hausse, de même que le nombre de prévenus mineurs

La police cantonale jurassienne communique des chiffres 2020 en hausse avec 2447 infractions au Code pénal contre 2270 en 2019 (+8%). La statistique laisse apparaître une fréquence des infractions toujours inférieure à la moyenne suisse et elle reste maintenue sous les 40 infractions pour 1000 habitants pour les trois districts. Le taux d'élucidation pour les infractions au code pénal est de 44.1%, les violences domestiques sont en nette hausse (+46%), de même que le nombre de prévenus mineurs (112 en 2020 contre 92 en 2019).

Au niveau de la criminalité, le bilan de l'année 2020 révèle un nombre d'infractions au Code pénal (CP) en hausse, à 2447 infractions (contre 2270 en 2019), soit une hausse de 8%. La Suisse enregistre une légère baisse de 2%. Le taux d'élucidation atteint 44.1 % dans le Jura (44.8% en 2019) contre 41.8% en moyenne suisse.

332 infractions à la Loi sur les stupéfiants ont été commises en 2020 (-23%), avec un taux d'élucidation de 98.5%, 195 infractions à la Loi sur les étrangers (-17%, taux d'élucidation 100%) et 225 infractions à d'autres lois fédérales (+64%, taux d'élucidation 97.8% - augmentation liée aux infractions COVID).

Au niveau de la fréquence et de l'évolution des infractions du Code pénal, le Jura recense donc 2447 infractions, soit une fréquence de 33.3‰ (30.9‰ en 2019), alors que la moyenne suisse est de 49‰. La fréquence des infractions se maintient sous le seuil des 40‰ pour les trois districts.

1333 infractions au Code pénal ont été commises dans le district de Delémont (fréquence 34.4‰ contre 32.9‰ en 2019), 895 dans le district de Porrentruy (fréquence de 36.7‰ contre 29.5‰ en 2019) et 219 aux Franches-Montagnes (fréquence de 21‰ contre 27‰ en 2019). Les trois districts se situent donc nettement en-dessous de la moyenne nationale (49‰). L'augmentation sur le district de l'Ajoie est due à une série de vols par effraction dont les auteurs, principalement mineurs, ont été identifiés et interpellés.

Concernant le nombre d'infractions contre la vie ou l'intégrité corporelle, il est pour 2020 de 210 infractions (158 en 2019 soit +33%), avec un taux d'élucidation de 94.8%. En 2020, aucun homicide, ni tentative d'homicide, n'a été commis. Les violences graves sont passées à 7 infractions en 2020 (8 infractions en 2019).

Les violences domestiques sont en nette hausse (+46%) passant de 98 infractions en 2019 à 143 infractions en 2020. Au niveau suisse, on relève une progression de 2%. Aucune lésion corporelle grave n'est constatée et les lésions corporelles simples sont en nette hausse (6 infractions en 2019 contre 24 en 2020 soit +300%). Au niveau suisse, on dénombre 28 homicides consécutifs à des violences conjugales et 61 tentatives d'homicide. La police cantonale a créé une cellule de gestion des menaces et de la prévention des violences (MPV) afin d'évaluer les violences domestiques.

Le nombre d'infractions contre le patrimoine est en légère progression (+2%) pour un total de 1465 infractions (1436 en 2019). Au niveau suisse, on enregistre une légère baisse de 4%.

En 2020, les vols par effraction sont en hausse (+9%), le nombre de vols par introduction clandestine est en hausse également (+10%). Sur 2020, la criminalité itinérante est en baisse alors que la criminalité locale sérielle a été détectée très rapidement. Les identifications et interpellations ont été importantes, principalement chez les mineurs (112 prévenus en 2020 contre 92 en 2019) et sur le district de l'Ajoie.

Le nombre de brigandages en 2020 est de 9 infractions (contre 4 en 2019) avec un taux d'élucidation de 88.8% (1 banque, 3 commerces, 5 cas sur rue). Aucun brigandage avec des lésions corporelles graves n'a été commis.

Les infractions contre l'honneur, le domaine secret ou privé ont très légèrement diminué de 6%, soit 174 cas en 2020 contre 185 en 2019.

Les infractions contre l'intégrité sexuelle ont progressé de 15% pour passer de 47 infractions en 2019 à 54 en 2020. 6 infractions de viol ont été dénoncées au MP en 2020 contre 5 en 2019 (100% d'élucidation). Les infractions liées à des actes d'ordre sexuel avec des enfants sont stables (12 infractions en 2020 contre 11 infractions en 2019). Au niveau suisse, les infractions contre l'intégrité sexuelle 2020 ont progressé de 6% par rapport à 2019.

Le nombre total des infractions à la loi sur les stupéfiants est en baisse (-23%) et passe à 332 infractions en 2020 contre 429 en 2019. La politique criminelle en la matière est toujours la même, à savoir de mettre l'accent sur les trafics (19 cas en 2020).

La cybercriminalité poursuit sa progression. Notre statistique relève 170 affaires en 2020 contre 140 en 2019. La police cantonale a mis en place le processus PICSEL pour le traitement de ce type de délinquance liée à des codes phénomènes (phishing, hacking, malware, cyber-escroquerie, money-mules, sextorsion). L'OFS a sorti cette année les chiffres et un comparatif selon leur mode de calcul pourra être fait dès l'année prochaine.

La police cantonale relève l'excellente collaboration avec ses partenaires sécuritaires cantonaux, suisses et étrangers.

Les statistiques sont publiées sur le site de la police cantonale jurassienne et accessibles par ce lien : <https://www.jura.ch/DIN/POC/Statistiques-annuelles-et-informations-mensuelles/Criminalite-Annuel/Statistiques-de-la-criminalite.html>

Personnes de contact:

Damien Rérat, commandant de la police cantonale, 032 / 420 65 65

Bertrand Schnetz, chef de la police judiciaire, 032 / 420 65 65